

Avis de Soutenance

Madame Elsa KOHLHAUER

Droit Public

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Le droit politique comme théorie constitutionnelle. Proposition de systématisation

dirigés par Monsieur Alexandre VIALA

Soutenance prévue le **jeudi 12 décembre 2019** à 14h00

Lieu : Faculté de Droit et Science politique de Montpellier 39 rue de l'Université 34060 Montpellier -
Cedex 2

Salle : des actes

Composition du jury proposé

M. Alexandre VIALA	Université de Montpellier	Directeur de thèse
Mme Manon ALTWEGG-BOUSSAC	Université du Littoral Côte d'Opale	Rapporteur
M. Xavier MAGNON	Aix-Marseille Université	Rapporteur
M. Jacky HUMMEL	Université de Rennes I	Examineur
Mme Jordane ARLETTAZ	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : Constitutionnalisme, Institutionnalisme, Théorie de l'Etat, Histoire constitutionnelle,

Résumé :

Le droit politique est aujourd'hui un mystère. L'expression, qui désignait ce que l'on a désormais l'habitude d'appeler le droit constitutionnel, a déserté les manuels et n'est plus guère employée que pour décrire un temps révolu. Plusieurs auteurs français font toutefois exception et revendiquent au contraire le droit politique comme une façon renouvelée de traiter de la matière constitutionnelle. Ces auteurs se distinguent notamment au sein de la doctrine française par le scepticisme avec lequel ils accueillent le traitement privilégié voire exclusif dont bénéficie actuellement le contentieux constitutionnel. Sans nier le bouleversement que représente l'avènement de la justice constitutionnelle, les auteurs du droit politique valorise une conception institutionnelle, historique et politique du droit constitutionnel. C'est le moyen par lequel ils cherchent à construire une théorie de la Constitution. Le droit politique ne fait cependant pas toujours l'objet d'une définition claire et globale de la part des auteurs qui s'en réclament. Il est certes possible de déceler une cohérence dans l'ensemble des travaux concernés, mais la pensée qu'ils traduisent mérite d'être systématisée, pour mieux faire apparaître l'enjeu doctrinal que revêt l'émergence d'une théorie du droit politique. La cohérence du droit politique s'éprouve d'abord sur le plan ontologique, puisqu'elle propose une définition de la Constitution qui, appuyée sur l'étude du droit positif, en livre une analyse efficace. Les travaux du droit politique portent également en creux une réflexion épistémologique, qui n'offre pas moins de cohérence que d'originalité.

